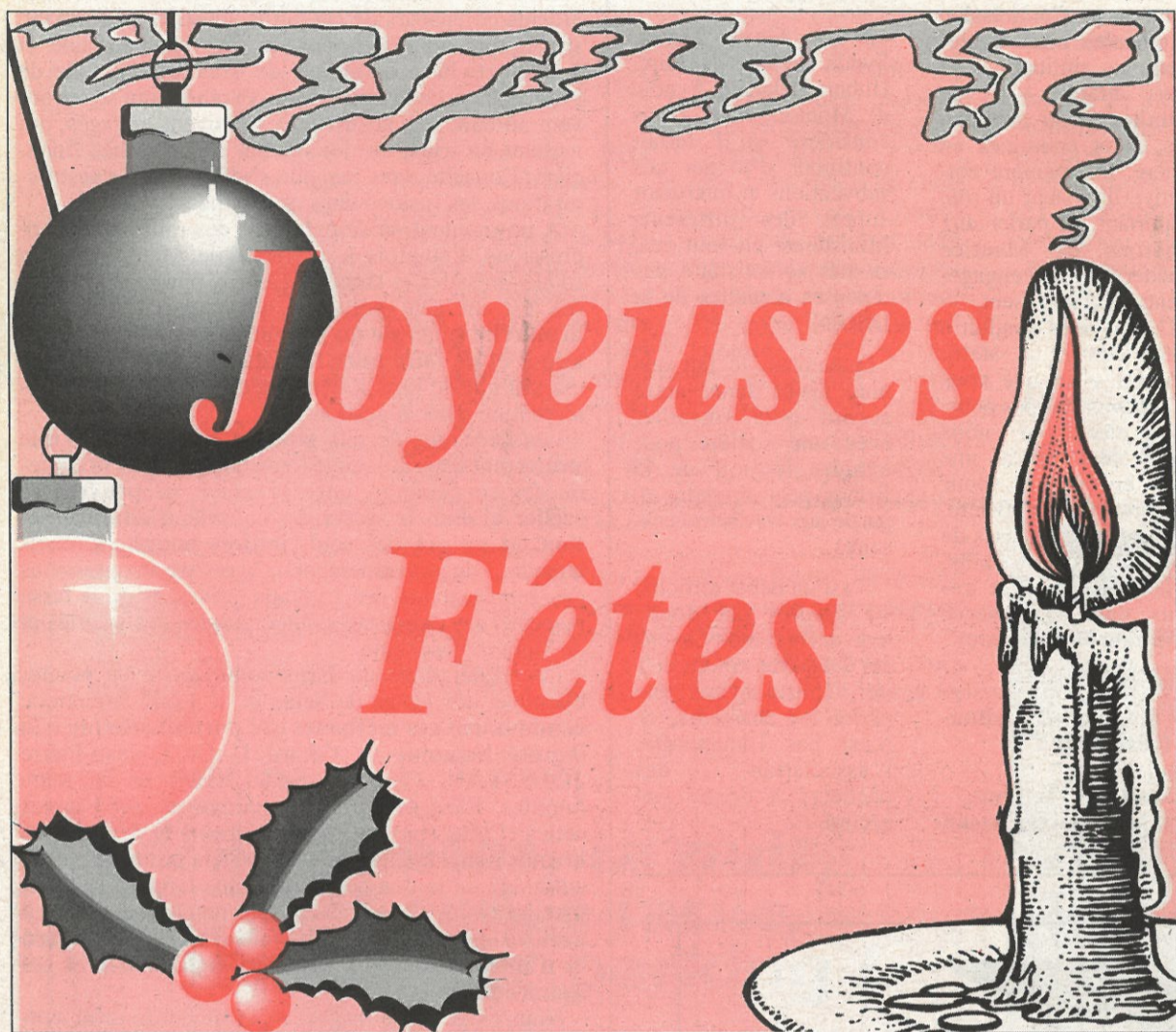


Les Nouvelles

de Loire Atlantique

Bi-Mensuel édité par la Fédération du Parti Communiste Français
N° 698 - 23 Décembre 1999 - Prix 2,50 F



**E
D
I
T
O**

**Trois
Propositions**

Les rencontres, rassemblements et manifestations du 11 décembre montrent qu'une dynamique de contestation sociale s'installe durablement dans notre pays, pour le pouvoir d'achat, contre la précarité, pour l'emploi. Et que la question du politique est dans toutes les têtes: quelles décisions concrètes? Quels choix? Pour quelle société?

Que des dizaines de milliers de personnes – dans près de 50 villes – jugent utile de se faire entendre, ensemble, pour peser sur les décisions à prendre à gauche et pour dire au patronat: "Non aux plans de licenciements", cela doit faire réfléchir.

La mondialisation à la sauce capitaliste n'a décidément pas la cote, l'affaire Michelin, les stock-options faramineuses, l'échec de l'OMC à Seattle l'avaient déjà montré... On note aussi, dans la période, une progression encourageante des candidats communistes dans une série d'élections partielles. Ce qui montre que peser plus efficacement à gauche devient un enjeu.

Les Communistes sont fiers de participer, voire de favoriser pareille dynamique. Après le 16 octobre, les organisations parties-prenantes avaient dit: "Il y aura des suites". Elles ont fait le 11 décembre et comptent ne pas en rester là.

Pour sa part, le PCF veut contribuer à cette mobilisation pour répondre aux attentes et réussir à gauche. Robert Hue avance trois propositions.

"Prenons une décision forte, dit-il, bien à gauche. Je propose que le gouvernement consacre dès maintenant 5 milliards de francs pour répondre aux revendications des chômeurs".

Et puis, peut-on accepter la généralisation de la précarité? *"Je propose de mettre en place, y compris au plan législatif, des dispositifs dissuasifs qui rendent coûteux l'abus de contrats précaires."*

Enfin, la démonstration est faite que les emplois-jeunes répondent à des besoins. *"C'est le moment de passer à une nouvelle étape, dit le responsable communiste, de l'expérimentation à la pérennisation, par la création d'emplois stables et durables."*

Dans ces propositions et d'autres, comme le contrôle des fonds publics pour l'emploi, il y a du "grain à moudre" pour les mouvements sociaux et citoyens, pour l'intervention politique, pour faire des choix bien ancrés à gauche.

**Vendredi 18
Février 2000**

Salons Mauduits à Nantes

**Banquet
de la
Fédération**

avec

Marie-George Buffet

Retenez dès maintenant la date sur votre agenda ainsi que votre place auprès de votre section ou de la Fédération.

**Le PCF et
la résistance**

Les Nouvelles ont ouvert un dossier de 4 pages, suite à la rencontre nationale d'histoire qui s'est tenue à Nantes le 3 décembre.

Vous y retrouverez pages 3, 4, 5 et 6 des compte-rendus des principaux thèmes abordés.



ACTUALITÉ

● **30^{ème} Congrès du PCF**

● Après la première consultation des Communistes, la préparation du 30^{ème} Congrès bat son plein. Une multitude d'initiatives sont déjà programmées page 7.

● **Marée noire**

● Le naufrage du pétrolier Erika au large des côtes bretonnes va une nouvelle fois provoquer d'importantes pollutions. Les élus communistes de la côte atlantique font 10 propositions que vous pouvez retrouver en page 8.

3 questions

à Jean-René Teillant, Syndic trignacais de Brière

NLA : Un vif débat semble s'engager en Brière sur l'avenir des Réserves. De quoi est-il question ?

Jean-René Teillant : Les deux réserves existantes sont actuellement sous la seule responsabilité de la *Commission Syndicale de la Grande Brière Mottière*. C'est après avoir sollicité des fonds européens pour y



faire des travaux que lors d'une réunion le 1er mars 1999, en sous-préfecture de Saint-Nazaire, la *DIREN* dit être favorable à un cofinancement européen, sous réserve toutefois que les espaces concernés fassent l'objet d'une protection de type réserve de chasse et de la faune sauvage, associant les scientifiques et l'administration. Elle souhaite, par ailleurs, être informée de l'évolution des travaux et de leurs résultats sur l'avifaune.

Le débat qui s'engage, a pour axe central celui d'obtenir des moyens financiers exceptionnels pour réaliser des travaux qui eux aussi sont exceptionnels et nécessaires.

Le type de statut proposé par la mise en place de " Réserve Naturelle Volontaire " donne au Président de la Commission Syndicale, aux dirigeants et aux techniciens du Parc de Brière, des garanties qui leur semblent suffisantes. Notamment le fait que le CSGM resterait seul gestionnaire des Réserves.

NLA : Alors, pourquoi êtes-vous contre ce nouveau statut, s'il peut permettre d'obtenir des

subventions importantes sans dessaisir la Commission Syndicale ?

Jean-René Teillant : Nous sommes d'accord pour que les travaux importants soient réalisés pour préserver cette Zone Humide. Les Communistes élus au Parc, à la Commission Syndicale, mais également les militants sont très attachés à ce " milieu ", au maintien des us et coutumes en Brière. De manière collective ils jouent un rôle important, et parler aux Briérons de Maurice Rocher, de son engagement, ils connaissent.

Ce qui nous conduit à voter contre ce statut proposé, c'est que nous ne comprenons pas pourquoi alors que nous avons déjà obtenu une aide européenne pour des travaux en Brière, aussi pour les écluses de Méan, du Pont de Paille, il faudrait, pour les travaux dans la Réserve créer un nouveau statut.

NLA : Ce nouveau statut modifie-t-il la situation existante ?

Jean-René Teillant : Non, ce nouveau statut

ne modifierait en rien la situation existante. Alors pourquoi l'exiger ? N'y a-t-il pas d'autres objectifs dans cette période où les directives européennes à sens unique se multiplient ? Où Madame Voynet relance Natura 2000, où un rapport vient d'être publié sur la chasse.

Avec Guy Texier, Syndic de Saint-Nazaire, Hubert Delahaie, Syndic de Montoir, nous avons considéré qu'il fallait continuer d'exiger ces subventions et intervenir auprès des différents Ministères, en tout cas, ne pas se satisfaire des réponses actuelles de la *DIREN*.

Egalement, le fait que nous ayons donné notre accord pour travailler avec une société pour extraire le noir de la Brière, peut répondre en partie aux travaux nécessaires.

C'est un débat difficile, 12 syndicats ont donné leur accord, nous avons été 7 à voter contre et 1 nul. Nous savons que parmi les chasseurs, ce n'est pas l'unanimité. L'association des pêcheurs a donné son accord. ■

Des méthodes qui portent atteinte à la dignité humaine. C'est INACCEPTABLE

Des méthodes qui portent atteinte à la dignité humaine. C'est INACCEPTABLE

Suite à une plainte du groupe Aérospatiale Matra, présidé par Monsieur Lagardère, trois responsables et élus CGT de cette entreprise, dont Christian Saulnier de Saint-Nazaire, sont traités comme des délinquants financiers.

Les Fédérations de Haute-Garonne, des Hauts-de-Seine et de Loire-Atlantique ont déclaré : **C'est un comble** que ce soient ces trois dirigeants syndicaux, ardents défenseurs de cet outil industriel performant, stratégique pour l'emploi, la maîtrise nationale et pour l'activité économique de trois régions : Ile de France, Pays de la Loire, Midi-Pyrénées qui se retrouvent au banc des accusés. Des citoyens engagés, qui mettent en cause la domination des marchés financiers, l'opacité dans laquelle s'effectuent les restructurations, les fusions dans ce groupe.

A un moment où se préparent des milliers de suppressions d'emplois à Aérospatiale Matra dans les filiales missiles et lanceurs (Ariane), la plainte déposée est un acte politique qui s'inscrit dans une **démarche générale du patronat pour tenter d'intimider et de faire taire les salariés**, les citoyens qui exigent à juste titre la transparence et des droits d'intervention dans la gestion.

Les décisions de tels groupes qui jouent un rôle structurant dans la société toute entière, dans le contenu des coopérations internationales, **ne peuvent se sceller ni dans le secret des conseils d'administration, ni au gré des seuls indices boursiers**. Nous attendons du gouvernement qu'il résiste aux pressions des représentants des capitaux privés et qu'il fasse respecter les exigences démocratiques des salariés et de leurs représentants.

Les Fédérations du Parti communiste de Haute-Garonne, des Hauts-de-Seine et de Loire-Atlantique **condamnent ces méthodes qui portent atteinte à la dignité humaine** de Gérard DAOUT, Jean-Pierre JOUSSEAU, Christian SAULNIER et de leurs familles. Elles prendront les initiatives, avec toutes celles et tous ceux qui sont attachés à la défense des libertés individuelles, collectives, à la promotion d'un autre âge de la démocratie, du plus large rassemblement pour mettre en échec cette tentative qui **vise à exclure les salariés, les citoyens du droit de regard et d'intervention sur l'activité industrielle et ses financements**.

Nous exigeons le respect élémentaire du droit syndical et citoyen. ■

Bilan : les Communistes veulent réconcilier les citoyens avec la politique

C'est sur ce thème que Jean-Luc Plumelet, responsable local du Parti communiste a rencontré la presse à la mi-décembre.

D'entrée, avant d'examiner les sujets d'actualité, le secrétaire de la section a décrit l'état d'esprit qui règne parmi les Communistes.

" *Nous voulons être dynamiques dans notre action. On peut penser ce que l'on veut du Parti communiste en général et de ses prises de position, ce qui nous importe, c'est de rassembler les gens, les citoyens, pour faire de la politique autrement et répondre aux questions posées. Il en va de la crédibilité de la gauche d'une manière générale, mais particulièrement dans la région de Blain* " (Jean-Luc Plumelet est conseiller municipal de Blain). L'essentiel pour lui est de faire vivre les vraies valeurs de gauche sans polémique.

Sur les grands dossiers qui traversent la région blinoise, Jean-Luc Plumelet ne laisse planer aucun doute sur le soutien des communistes aux salariés de l'abattoir, mais également aux paysans en difficulté. Il fait référence aux actions menées contre le projet de la porcherie, sur les questions liées à la Nationale 171 ou encore sur la multiplication des enseignes commerciales. Une activité près de la vie des citoyens qui le conforte dans sa démarche politique de faire de la politique avec les gens. ■

Pack Contrôle Sécurité

- 1 pneus
- 2 amortisseurs
- 3 freins
- 4 visibilité

190^F
TTC
28,97€

L'automne, l'hiver, les routes mouillées, les feuilles mortes, le givre, la neige... on a rarement vu pire pour votre voiture et surtout pour votre sécurité. Heureusement, Renault vous propose aujourd'hui le Pack Contrôle Sécurité, un contrôle* visuel des éléments qui contribuent à la visibilité et à la tenue de route : pneus, amortisseurs, freins, lampes, balais d'essuie-glaces et mises à niveau. Ainsi contrôlé par les spécialistes du Réseau Renault, votre véhicule sera prêt à affronter l'hiver dans les meilleures conditions.

*selon les conditions précises annoncées dans les points de vente Renault participant à l'opération jusqu'au 31 décembre 99.

RENAULT SAINT-NAZAIRE

CENTRE AUTOMOBILE DE L'ETOILE
Concessionnaire

380, route de la Côte d'Amour - Océanis
ST-NAZAIRE ☎ 02 40 17 20 20



RENAULT

TRIGNAC AUTOMOBILES
Agent

Zone Commerciale Auchan
TRIGNAC ☎ 02 40 90 40 54

Le PCF et la RESISTANCE

La Conférence de Germaine Willard

C'est devant 130 personnes rassemblées à la Cité des Congrès de Nantes que Jean-Yves Martin ouvrait, au nom de la Fédération départementale du PCF, cette rencontre d'histoire.

D'emblée, il soulignait la cohérence de la démarche en citant Robert Hue : " *l'impact actuel des débats sur l'histoire entraîne la nécessité plus forte que jamais du respect des fonctions spécifiques de la politique et de l'histoire(...)* ".

Jean-Yves Martin poursuivait en insistant sur le fait que le PCF n'a plus, comme ce fut le cas, la prétention exorbitante de dire le vrai à propos de l'histoire, même s'agissant de la sienne. D'où cette rencontre d'histoire conçue dans le plus strict respect de la mémoire militante et dont l'origine tient à la réunion de trois groupes d'intervenants distincts : les acteurs et témoins des événements abordés, c'est à dire les résistants, déportés, les écrivains, les historiens et érudits locaux, contribuant à leur manière à verser des éléments au débat ; les universitaires, chercheurs et enseignants que l'on peut considérer comme des experts de ces questions.

Naturellement, insistait le coordinateur de la rencontre, aucun de ces trois groupes ne saurait considérer ou être considéré comme seul habilité à dire l'histoire, un vrai progrès ne pouvant venir que de la confrontation de leurs approches différentes.



Il formulait le vœu que l'initiative contribue à une meilleure connaissance et à une compréhension plus poussée de la période abordée et que les débats soient pluriels, contradictoires et critiques tout en demeurant ouverts et tolérants.

Le déroulement de cette journée d'histoire était organisé en quatre temps : une conférence d'ouverture de Germaine Willard, historienne spécialiste de l'Occupation et de la Résistance, suivie de trois tables rondes.

La première, animée par Alain Besson, journaliste à Ouest France, devant traiter de la naissance de la Résistance communiste en France et dans le département.

La deuxième, présidée par Henri Martin, ancien résistant, abordant le thème de la Résistance communiste et de la mémoire militante.

La troisième portant sur les enjeux d'éducation et de citoyenneté autour de la question historique de la Résistance, conduite par Alain Bergerat, professeur en classe préparatoire au Lycée Guist'hau.



Germaine Willard, spécialiste reconnue de cette période, analyse le contexte de la naissance de la Résistance, car " *il faut [la] replacer sur le long terme* ".

La connaissance des ennemis qu'elle va affronter a été le fait de la gauche. Elle a défendu la république contre la montée des fascismes. L'esprit antifasciste était celui du Front Populaire et des Brigades Internationales en Espagne.

A l'été 1940 " *la situation est caractérisée par*

un effondrement total : défaite militaire, désagrégation politique et nationale ". Deux événements comptent : la victoire allemande et la convention d'armistice qui permettra à l'Allemagne " *de se référer aux conditions d'armistice signées par la France* ". Elle est " *comme une véritable capitulation* " et " *une législation du gouvernement en place (...)* reconnu par le vainqueur comme parlant au nom de la France " avant même la fin de la République, en juillet 40. En réalité, souligne G. Willard, " *ce gouvernement n'existe que par la volonté de Hitler* " et " *la collaboration vise à mettre Vichy à son service* ".

Quant à la situation de la population, ce " *qui prévaut est une image d'accablement, de désorientation et un sentiment d'impuissance* ". Ceci explique que " *les résistants ne se soient pas bousculés à l'été 40* ". Pourtant, " *ils sont là, et dès le début* ". Il est même " *très difficile de dresser un inventaire de la Résistance* " originelle. De ces divers mouvements embryonnaires, se dégagent des points communs, notamment cette volonté de " *désobéissance* " de tous ceux " *qui disent non* ".

G. Willard rappelle que " *les partis politiques n'existent plus, en tout cas publiquement* ". Mais, s'ils " *se sont effondrés, des socialistes, des syndicalistes, des républicains vont essayer de se retrouver et de fonder des petits groupes (...)* guère opératoires encore ", mais qui deviendront parfois des mouvements plus importants. " *Le Parti communiste, lui, s'est réorganisé fortement, à l'échelle du pays, mais il est naturellement clandestin* " depuis son interdiction en 1939.

Cependant, " *l'aspect le plus prometteur (...)* est bien la réactivation du mouvement populaire, spécialement du mouvement ouvrier, et de la guérilla revendicative qui commence tout de suite ". La Gestapo ne s'y trompe pas qui juge aussitôt que " *ce sont des entreprises de subversion, un travail de sape apte à provoquer de graves perturbations de l'ordre* ". Si le bilan peut donc sembler modeste, " *peu d'actions transparaissent alors, la Résistance ne recueille pas encore une audience nationale* " cependant, conclut G. Willard, ce " *travail souterrain de harcèlement et de construction* " fondateur de la Résistance s'avèrera ensuite " *décisif* ".



NAISSANCE DE LA RESISTANCE

(1940-1941)

Les participants à la rencontre



■ **Antoine Régis,**
professeur à l'Université de Nantes et chargé de cours à la Sorbonne

- **Aubin Jean,** Président de l'AREMORS
- **Baron Jean-Claude,** membre du Comité du Souvenir des otages de Nantes et Châteaubriant, enseignant, enfant de déporté.
- **Bergerat Alain,** professeur en classe préparatoire au lycée Guist'hain à Nantes

■ **Besson Alain,**
journaliste à Ouest-France



- **Ducastel Lucien,** ancien résistant, ancien déporté



■ **Duguay Henri,**
ancien résistant, interné au camp de Châteaubriant

- **Haudebourg Guy,** historien et chercheur
- **Hervé Marinette,** professeur

■ **Landini Léon,**
responsable de l'amicale des anciens FTP-MOI des bataillons Carmagnole et Liberté



- **Liaigre Franck,** historien et chercheur



■ **Linet Roger,**
ancien résistant, ancien déporté et créateur des FTP

- **Martin Jean-Yves,** historien et chercheur, organisateur de la rencontre

■ **Prodeau Michel,**
écrivain



- **Mischi Julian,** doctorant à l'EHESS
- **Tollet André,** Président du Comité parisien de la libération
- **Vince Yann,** archiviste, organisateur de la rencontre
- **Willard Germaine,** historienne et écrivain à qui l'on doit de multiples ouvrages sur la Résistance française.

NAISSANCE DE LA RÉSISTANCE EN LOIRE-INFÉRIEURE

Cette table ronde animée par Alain Besson a permis, tant aux acteurs de l'époque qu'aux universitaires, d'apporter un certain nombre d'éléments de réponse à cette question, en particulier sur la date et l'engagement du Parti à travers ses militants et ses responsables.

André Tollet, Président du Comité parisien de libération, rappelle le contexte dans lequel était le pays. Les gouvernements qui avaient fait Munich choisissaient leur camp et leur ennemi. C'est ainsi qu'en mars 1940, au lieu de se battre contre l'armée allemande, ils publièrent un communiqué victorieux contre les travailleurs mentionnant la dissolution de 620 syndicats et de 1100 perquisitions chez les militants ou dans les organisations ouvrières, l'Humanité était interdite, la radio et la presse se trouvaient aux mains des Allemands. C'est dans ce climat que la Résistance se pensait sans encore en porter de nom. Le mouvement s'organise surtout au fur et à mesure des retours d'exode, de démobilisation et d'évasion. Pour lui,

c'est à son retour, le 15 août, qu'il participe avec Hénaff et Gourdeau à la création des comités populaires. C'est Roger Linet, répondant à Alain Besson, qui le représente comme résistant de la première heure et créateur des FTP : " non, c'est le Parti communiste qui était le créateur des FTP ". Jean Aubin, Président de l'AREMORS précise, quant à lui, que dès juillet 1939, en prévision de l'entrée en clandestinité, Havez, délégué du Comité central du PCF pour les départements bretons, a instauré les triangles de directions qui organiseront la Résistance en juillet 40.

Léon Landini, ancien des FTP-MOI, rappelle que la Résistance des communistes et de leur Parti au fascisme et au nazisme a commencé bien avant 1940, dans les années 1935, 1936, 1937, en accueillant les clandestins des pays où ces idéologies régnaient en maître.

Guy Haudebourg et Franck Liaigre décrivent la faiblesse du Parti à Nantes, et montrent que malgré cela, dès la mi-juillet,

Marcel Paul va procéder à sa réorganisation, en particulier avec des femmes comme Many Ballanger, Marcelle Baron ou la femme de Gaston Jacquet. Femmes qui ont été nombreuses et ont joué le rôle manifeste dans la Résistance.

Les témoignages ci-dessus montrent que, pour les Communistes, la Résistance a été la

suite logique de la politique de leur Parti, ils ne sont entrés en Résistance en 1940, ils ont simplement continué à résister sous d'autres formes. Hébergement de clandestins, distribution de tracts, sabotages, ces actes préparant la lutte armée.

La Résistance a été un tout, tant à l'échelon local que national.



RÉSISTANCE ET HISTOIRE CITOYENNE

Ecartant toute confusion entre recherche historique et mémoire militante, A. Bergerat, qui préside, exprime ainsi le sujet de cette dernière table ronde : " la manière dont s'enseigne aujourd'hui la Résistance - et pas seulement la Résistance communiste - dans les manuels scolaires, et comment les historiens doivent l'enseigner et quel rôle la Résistance peut ainsi jouer dans la formation citoyenne".

Répondant d'abord à la question, "quelle vision donne les manuels scolaires de l'engagement dans la Résistance ?", M. Hervé fait part de ses remarques après l'examen de livres soumis à l'étude des élèves des écoles, collèges et lycées. Si la Résistance est souvent bien décrite par des documents, on

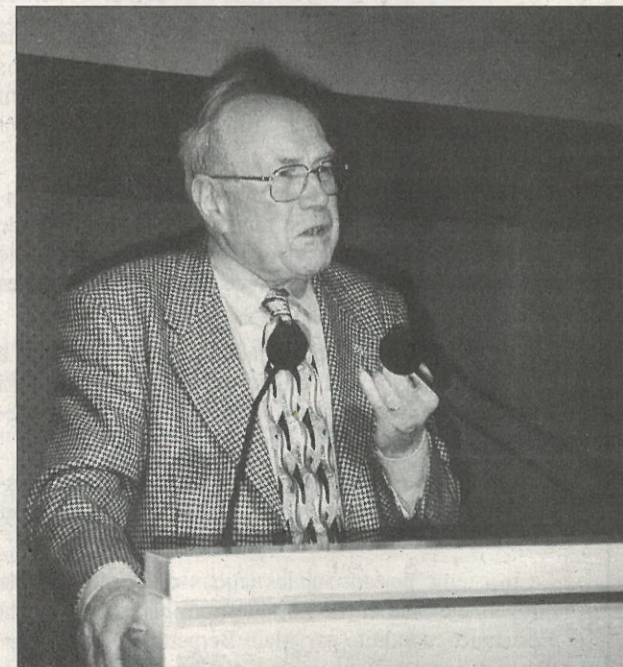
en reste trop souvent au niveau d'un descriptif qui ne traduit guère les valeurs républicaines fondatrices de la Résistance, déplore-t-elle. Aussi, ces manuels sont-ils loin de répondre aux attentes d'un enseignant désireux de former ses élèves à la citoyenneté.

Dans une émouvante intervention, Lucien Ducastel, concilie avec conviction les deux points de vue de l'acteur-témoin, ancien résistant et déporté à Auschwitz, et du militant de la mémoire qui intervient régulièrement dans les collèges et lycées. Quelles que puissent être les réticences, dit-il, il faut aller au-devant de la demande sociale de vérité " car c'est la possibilité de démontrer concrètement ce que

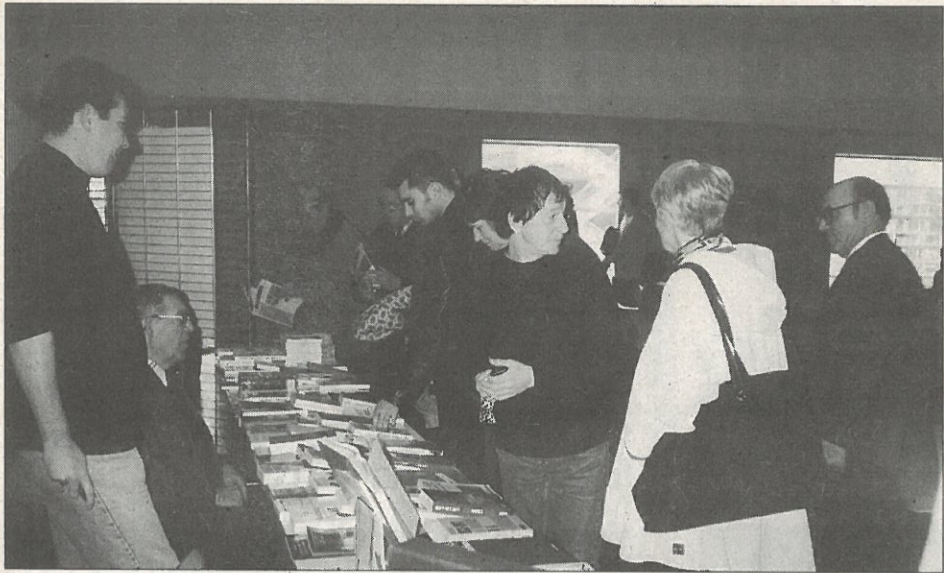
me, l'antisémitisme, l'exclusion d'une manière ou d'une autre".

J-C. Baron apporte enfin son témoignage de conseiller pédago-

gique et de militant du Comité du Souvenir. Si les livres participent de ce travail de mémoire, les méthodes pédagogiques aussi et il faut



Lucien Ducastel



RÉSISTANCE COMMUNISTE ET MÉMOIRE HISTORIQUE

Animée par Henri Martin, ancien FTP du Cher et symbole de l'opposition à la guerre d'Indochine, cette table ronde permit que s'expriment tour à tour : Yann Vince, archiviste, dirigeant fédéral du PCF, Michel Prodeau, auteur du livre "Itinéraires clandestins", Henri Duguy, ancien résistant, interné à Châteaubriant, Julian Mischi, doctorant en sociologie. C'est Yann Vince qui ouvrira cette seconde

table ronde, par une présentation de "l'ouverture des archives communistes et la mémoire militante", introduction au débat fort documentée. L'ouverture des archives départementales du PCF était traitée à cette occasion (voir article dans ce dossier). Michel Prodeau lui succédait. Son intervention avait pour but, à la lumière de nouveaux exemples, de renforcer l'argumentation développée dans "Itinéraires clandestins" : d'une part

le rôle décisif des "auxiliaires" de la Résistance, d'autre part l'importance de la participation populaire à cette Résistance, à

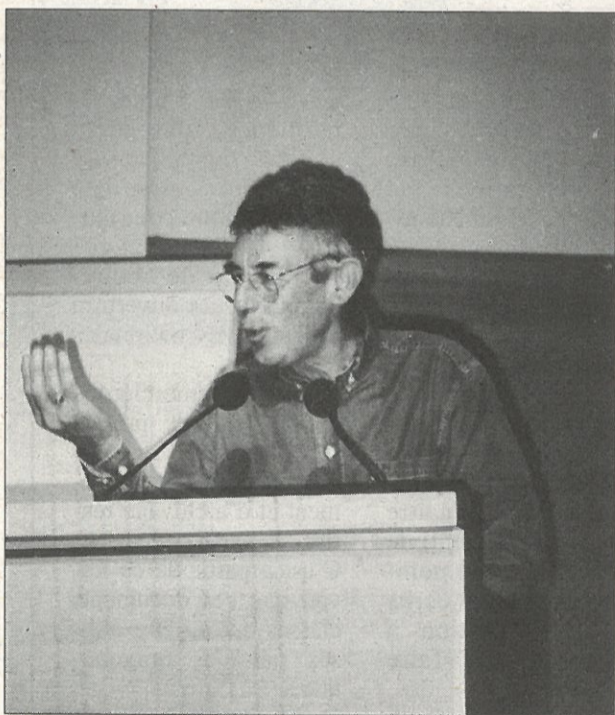
l'opposé du mythe d'une poignée de héros. L'orateur insistait ensuite sur la nécessité de globaliser les différents aspects et réseaux de la Résistance communiste, sans oublier personne, moins dans l'éloge de l'abnégation et du patriotisme que dans le souci de démontrer que la Résistance fut un phénomène populaire. Au risque, si l'on se contente d'une commémoration étroite, réservée à quelques-uns, furent-ils des plus valeureux, de réduire la Résistance communiste à quelques faits d'armes. La Résistance communiste en Loire-Inférieure, comme ailleurs, fut une continuité en dépit de la répression qui décima à maintes reprises son organisation et ses directions locales et régionales. Ses acteurs furent des centaines, ses martyrs se comptent par dizaines, et le bilan des coups portés à l'ennemi

est considérable... C'est une belle histoire qui, dans une synthèse chronologique, reste à écrire... Avec Henri Duguy, c'est la Résistance des premières heures qui fut évoquée par un de ses pionniers. Pour qui l'engagement clandestin découlait tout naturellement d'une foi militante : Il témoigne : "...Dès 1940, nous nous sommes organisés localement dans les usines, à travers des déclarations publiques davantage que de manière organique. Nous avons commencé notre résistance par le petit papier que nous accrochions soit aux arbres, soit aux palissades à la sortie des usines et dans les bureaux..." Ayant assuré de hautes responsabilités dans le milieu d'anciens déportés et internés, puis aujourd'hui encore au Comité du Souvenir des Fusillés de

Nantes-Châteaubriant, Henri Duguy évoque alors les événements d'octobre 1941 à Nantes : "...Ce fut une pomme de discorde d'importance entre les différentes composantes et un problème aigu entre les familles d'otages, des fusillés nantais où se trouvaient des gens qui n'appartenaient à aucun parti, qui n'étaient pas des citoyens français".

Dernier intervenant, Julian Mischi, le jeune doctorant en sociologie, cherche à comprendre "...A mon sens, la mémoire communiste de la Résistance notamment a une double fonction : d'une part, elle doit attirer à elle d'autres individus de l'extérieur par ses valeurs, mais d'autre part - et je pense que c'est sa fonction essentielle - elle est intégratrice de cohésion. La mémoire communiste sert à intégrer les militants communistes, à resserrer les rangs. Le rôle premier de la mémoire militante est de maintenir l'unité. C'est en fait une mémoire à usage interne à l'organisation partisane..."

Le ton est donné et le propos sera critique : "...La mémoire communiste est une des mémoires militantes issues de la Résistance. Mais il faut mentionner une autre importante tradition de la commémoration de la Résistance qui est le gaullisme..." Julian Mischi, avec d'autres, ouvre ainsi un débat qui doit se conclure positivement : "...Le travail historique peut remettre en cause la mémoire communiste de la Résistance, mais il ne peut discuter de la participation des communistes à la Résistance, qui est un fait historique irréfutable. Le travail sociologique ne vise pas à s'opposer à l'histoire communiste ou à la Résistance communiste, mais cherche à déconstruire le mythe, à la fois communiste et gaulliste..."



Jean-Claude Baron

surtout que les enseignants osent sortir des manuels. Comme, pour lui, "le devoir de mémoire, ce moment de vigilance, est perçu comme fédérateur", il "faut continuer, bien sûr, le plus longtemps possible, mais peut-être

sous d'autres formes". Après le débat, A. Bergerat conclut ainsi : "il faudra poursuivre ce travail de réflexion sur notre histoire", car "c'est comme cela effectivement aussi que nous formerons des citoyens".

Forces Françaises de l'Intérieur

A LA POPULATION NANTAISE !

A dater de ce jour, et jusqu'au moment où pourront fonctionner des organismes régulièrement constitués, les F.F.I. prennent en mains l'administration de la Cité.

Notre unique mission - provisoire, mais essentielle, consistera à assurer la continuité de la vie publique dans l'ordre, le calme et la sécurité. Conscients de répondre à l'attente générale, nous édictons par conséquent les mesures suivantes : au respect desquelles nous apporterons toute la fermeté nécessaire :

Toute acte de violence et de pillage, toute opération de justice individuelle seront réprimés avec une rigueur impitoyable.

Tous les stocks, alimentaires ou autres, tous les dépôts de marchandises, même s'ils étaient détenus par les autorités d'occupation, seront laissés sur place. La propriété privée sera, dans tous les cas, respectée. Les commerçants, industriels, chefs d'entreprises maintiendront, dans toute la mesure du possible, leur activité économique, et continueront à occuper leur personnel. Tous les magasins resteront ouverts dans les conditions habituelles.

Aucune denrée ne devra être vendue à un prix supérieur à la taxe; le marché noir sera sévèrement réprimé.

Les services publics : eau, gaz, électricité, réputation, etc. continueront à fonctionner régulièrement. Les fonctionnaires de tous ordres resteront à leur poste et assureront leur service habituel.

Toute réunion publique, tout rassemblement, tout cortège sont interdits jusqu'à nouvel ordre. De même restent en vigueur les prescriptions relatives à la fermeture des débits de boissons.

Nous avons la certitude que la population Nantaise, qui, pendant quatre années de terribles épreuves, a donné tant de preuves de discipline, de patience et de fermeté, saura accepter les mesures rigoureuses que nous sommes amenés à prendre provisoirement, dans l'intérêt de tous. Le salut commun est à ce prix.

Gas un Nantais ne faillira à son devoir.

Vive la France !!!

Ce dossier spécial des Nouvelles de Loire-Atlantique a été réalisé par : Yannick Chéneau, Jean-Yves Martin, Michel Prodeau, Maurice Rocher, Pascale Saint-Requier, Jean-Claude Salomon et Yann Vince.

A LA RENCONTRE DE L'HISTOIRE

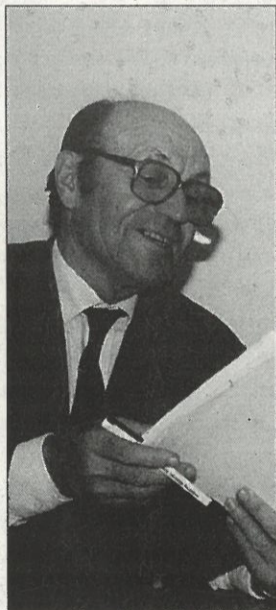
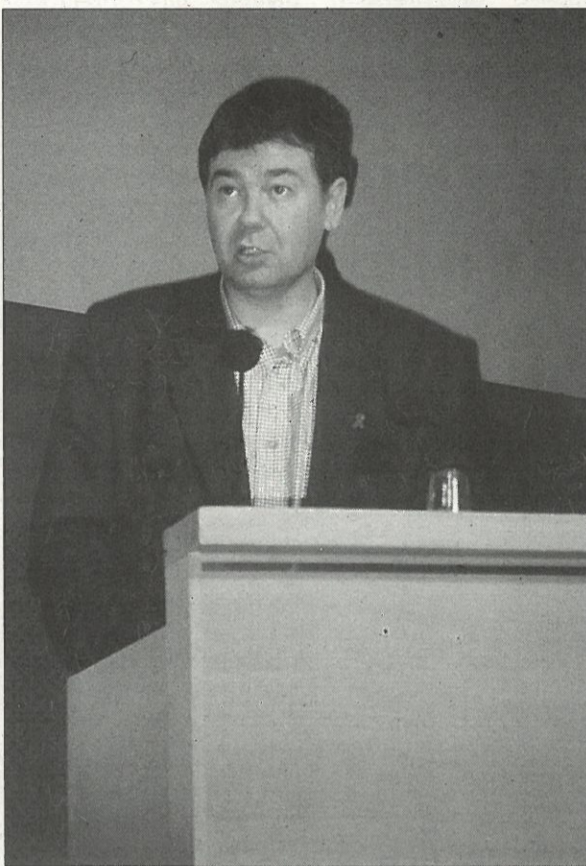
Ouverture des Archives communistes Intervention de Yann Vince (extraits)

Le rapport du Parti Communiste à sa propre histoire s'est imprégné de moments historiques qui ont structuré la société française contemporaine et la culture communiste. La Résistance contre l'occupation nazie est de ceux-là. Si souvent, l'anti-communisme a conduit à réécrire l'histoire, le Parti communiste y a parfois répondu en procédant à son tour à des réécritures. En décidant en janvier 1998 d'ouvrir ses archives, le Parti communiste a manifesté sa volonté de faciliter le développement du travail des historiens, mais aussi d'assumer ses pleines responsabilités politiques à l'égard de sa propre histoire. Robert Hue s'exprimait ainsi à l'occasion de l'ouverture des archives du PCF : *"l'effort complexe de connaissance rigoureuse du passé est contredit par l'instrumentalisation de l'histoire, voire sa manifestation à des fins de conjoncture. Cette instrumentalisation contredit également l'effort, tout aussi nécessaire, de lucidité politique. Pour ce qui nous concerne, nous avons fait l'amère expérience de ces événements aux dépens de l'histoire comme de la politique. Les archives nationales du Parti communiste sont ouvertes aujourd'hui aux chercheurs, aux historiens, à ceux qui souhaitent, qu'ils soient communistes ou non, contribuer à une meilleure connaissance de l'histoire de notre pays et de l'histoire, en particulier, du Parti communiste (...)"*.

Les archives du Parti communiste, nationales ou départementales bénéficient, dans notre pays, du statut juridique d'archives privées. Elles n'entrent donc normalement pas dans le champ des archives publiques, tel que celui qui est couvert par la loi du 3 janvier 1979. Pour autant, le Parti communiste a décidé de s'appliquer les règles régissant les archives publiques : communication au-delà d'une période de 30 ans,

60 ans pour les documents concernant les personnes, du fait du respect dû à chacun de sa vie privée, à l'exclusion des documents relatifs aux dirigeants du Parti communiste dans l'exercice de leurs responsabilités.

Les archives de la Fédération de Loire-Atlantique du PCF ont toujours fait l'objet d'une volonté de conservation de la part des équipes dirigeantes. Ainsi, il y a 20 ans, la Fédération, alors dirigée par Maurice Rocher, avait entrepris un premier classement. Pourtant ces archives, au cours du temps ont traversé des phases difficiles : la mise à sac de l'ancien siège de la Fédération, rue des Cadeniers à Nantes en 1956, au moment des événements de Hongrie ; ou encore les déménagements successifs qui n'ont pas favorisé leur conservation dans des conditions optimales. Le déclassement et le mauvais état de conditionnement actuel de ces archives militent en faveur d'un nouveau lieu d'archivage au siège de la Fédération, rue des Olivettes. C'est la décision que vient de prendre la direction départementale actuelle du PCF. L'accès en sera assuré aux historiens, chercheurs qui le souhaitent, dans les conditions de communicabilité et de consultation sous-indiquées. Certes, dans cette masse documentaire, certaines archives appartiennent à l'histoire, d'autres - celles concernant la vie administrative - ne lui appartenant pas encore, même s'il est envisageable qu'elles puissent, partiellement ou en totalité, en faire partie dans le futur. La volonté aujourd'hui, clairement affichée, de permettre aux chercheurs et aux historiens d'accéder aux archives communistes, qu'elles soient nationales ou départementales, participe d'une démarche consistant à approfondir les éléments d'histoire contenus par ces documents, d'en enrichir la connaissance actuelle.



par Maurice Rocher

A paraître : un livre sur la Rencontre d'histoire « PCF et Résistance : la Loire-Inférieure »

Au-delà du présent compte-rendu dans les Nouvelles de Loire-Atlantique, les travaux de la Rencontre d'histoire du 3 décembre vont bientôt faire l'objet d'une publication intégrale. Tous les propos tenus au cours de cette journée ont d'ailleurs été enregistrés et sont déjà retranscrits dans ce but. Ils fourniront ainsi la matière de base d'un livre de 200 à 250 pages, intitulé "PCF et Résistance : La Loire-Inférieure". Son prix ne devrait donc pas dépasser les 100 F.

Cet ouvrage paraîtra dans un délai de 2 à 3 mois, le temps de demander à tous les auteurs et intervenants de revoir le texte de leur communication pour y apporter toutes les précisions et tous les développements qu'ils souhaiteront. Nous y adjoindrons également d'autres communications écrites, comme celle d'André Tollet qui, bien que présent, n'a pu intervenir ainsi qu'il était initialement prévu, et celle de Didier Guyvarc'h, maître de conférence à l'IUFM de Rennes, qui ne pouvait être des nôtres ce jour-là. En annexe, nous publierons également des documents de référence.

Si vous souhaitez donner votre avis sur cette prochaine publication et recevoir par courrier des informations plus complètes à son sujet dès qu'elle sera prête et disponible, veuillez nous communiquer rapidement - sans autre engagement de votre part - vos coordonnées à l'adresse suivante : "Rencontre d'histoire", Fédération du PCF, 41 rue des Olivettes - 44000 Nantes.

Mémoire militante

Dans le prolongement des rencontres de Nantes sur le thème du Parti communiste et de la Résistance, le moment est venu de mettre à jour les témoignages toujours modestes mais combien essentiels, de nos militants sur l'histoire du mouvement social tel qu'ils l'ont vécu, de la naissance de notre Parti à la période plus récente. Après qu'il eut écrit "Raconte camarade", mon ami Pierre Mahé m'a remis un certain nombre de textes qu'il m'a demandé de faire publier lorsque le moment sera venu. C'est un acte de fidélité et de respect confiant que de continuer à recueillir pour la mettre en valeur, la mémoire personnelle des militants. Il ne s'agit pas de réécrire l'histoire, mais d'apporter le témoignage de ceux de nos camarades qui ont été au cœur de l'action en tant que communistes. C'est contribuer à l'éclair-

rage de la vérité et faire pièce à telle ou telle tentative de présenter une image déformée voire repoussoir de notre Parti. Ces générations de militants, dont beaucoup ont aujourd'hui disparu, nous ont laissé des témoignages personnels qui, publiés sous formes d'articles dans les Nouvelles de Loire-Atlantique, constituent une somme qu'il convient aujourd'hui de faire connaître ou plus exactement, de rappeler, puisque nombreux ont été ces écrits que la Fédération a contribué à faire connaître. Que ce soient ceux d'Alfred Gernoux sur les 50 otages, ceux de Châteaubriant ou Mimi Leroux dans "Histoire de Nantes et de ses habitants" publiée par le "Livre Ouvert", qu'ils aient raconté une expérience ou mis en forme le fruit de recherches historiques, ces écrits, dont la

modestie n'a d'égale que la conviction partagée par les auteurs de participer au grand combat humaniste de notre siècle, seront une partie de notre contribution en tant que Fédération de Loire-Atlantique à l'ouverture des archives nationales du Parti. Nous ne remercierons jamais assez le professeur Alain Croix de l'important travail de classement et d'archivage réalisé à partir de 1980. C'est à partir de ce travail que ces documents classés ont pu être utilisés par des universitaires. Des universitaires amis ou communistes ont réalisé de riches travaux comme Michel Verret, Jean-Paul Molinari, Jean Penef, Monsieur Haudebourg pour ne citer que quelques-uns de ces chercheurs en quête de mémoires ouvrières. Qu'ils soient ici vivement remerciés à nouveau.

30^e Congrès

Le débat engagé depuis juillet a déjà permis à de nombreux communistes de participer activement et concrètement à la préparation du Congrès de leur Parti qui se déroulera à Martigues fin mars.

La discussion et la consultation pour décider de l'ordre du jour a été riche avec de nombreux échanges qui continuent dans la période présente autour des 7 textes.

L'agenda des prochaines semaines : Jusqu'aux 2 et 3 février, dates du prochain Comité national, les communistes sont invités à débattre sous toutes les formes qu'ils désirent des documents et d'établir le plus grand nombre de procès-verbaux, de notes ou de relevés de discussions.

Début février, après que le Comité national ait établi sur la base de tous ces éléments un relevé de discussion,

indiquant les textes et les enjeux du débat, les opinions et les propositions différentes émises, le "relevé" sera soumis à l'appréciation des communistes par un vote pour dire s'il correspond à la discussion qu'ils ont eu.

Dans le même temps, sur chacun des thèmes de l'ordre du jour du Congrès, des choix d'orientation seront soumis au vote.

Un bulletin de vote permettra, comme lors de la première phase, à chaque communiste de s'exprimer.

Ce n'est qu'à la suite d'un nouveau Comité national prenant acte des votes et retranscrira dans un document le texte de base qui conduira les Communistes aux Assemblées de cellule puis aux conférences de sections fédérales et au Congrès national.

Une série d'initiatives sur notre département : Des initiatives ont déjà eu lieu, dans la

Presqu'île, sur la section de la Brière, ou à Saint-Nazaire avec les retraités.

D'autres sont déjà programmées :

- le 25 janvier à la Manu à Nantes à 18h30 avec Michèle Guzmann sur " Les femmes dans la société, dans le Parti, la parité "

- une audition publique sur le thème du Projet communiste à Rezé

- une réunion publique de la commission chargée du thème de la mondialisation avec audition de personnalités compétentes sur ces questions à la Fédération

- un débat à Nantes

Quel Parti Communiste Français pour construire un projet de notre temps " le 10 janvier à 18h, salle de la Convention à Nantes

- une audition ouverte autour de la question des rapports sociaux et humains, du mouvement social avec différents partenaires sociaux le 18 janvier à 18h salle Bretagne à Nantes

- le 22 janvier : un déjeuner-débat à Savenay

- les mercredis 12, 19 et 26 janvier, de 18h00 à 20h00 à la section de Nantes, discussions libres, échanges et réflexions sur les thèmes mis en débat.

Ouvert à tous les Communistes

- Assemblée de militants de Nantes jeudi 6 janvier à 18h, salle de la Convention

- Assemblée des Communistes de la Brière le 11 janvier

- Plusieurs assemblées de communistes sont prévues dans d'autres sections : à Rezé, dans la Basse-Loire, à Saint-Herblain, Saint-Nazaire, etc...

De nombreuses autres initiatives sont actuellement en discussion dans les sections ou cellules, dans la mesure de nos possibilités, nous essaierons de les traiter dans les prochains numéros. ■

11 décembre pour l'emploi



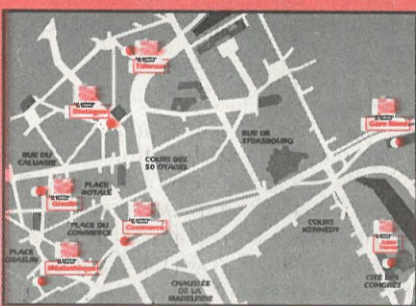
Après le 16 octobre à Paris, les Alternatifs, la LCR, LO, le MDC et le Parti Communiste Français avait appelé à manifester dans toute la France pour l'emploi.

Jean-René Teillant, devant les 1.200 participants à cette manifestation à Nantes, devait rappeler les propositions des communistes pour sortir notre pays de la situation actuelle de l'emploi, en insistant sur l'idée que d'autres choix sont possibles et que les initiatives prises le 16 octobre et le 11 décembre avec les autres organisations politiques sont de nature à faire bouger les choses.

A Nantes, la nuit, stationnez facile, stationnez parking !

A partir de 19h00, c'est 3 Francs l'heure (avec un montant maximum pour la nuit limité à 15 Francs). Tarif valable de 19h00 à 9h00, tous les jours.

7 parkings NGE dans le centre de Nantes, ouverts 24h/24 :

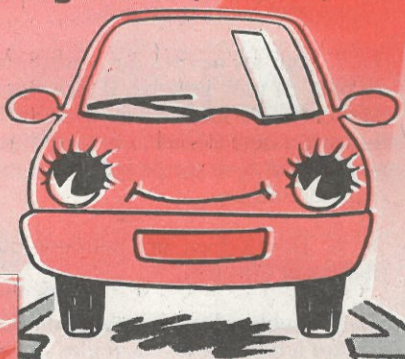


- Commerce
- Gare Nord
- Graslin
- Jules Verne (Cité des Congrès)
- Médiathèque
- Talensac
- Bretagne (Fermé pour travaux).

A PARTIR DE 19H00 C'EST 3F L'HEURE !



Ce parking ferme à 1h00 du matin, mais reste accessible 24h/24 avec la carte des parkings NGE.



Renseignements à la Boutique NGE : 02 51 84 94 51

Marée Noire : sanctionner les pétroliers

Après le Tiano, l'Amoco Cadiz..., la population du littoral atlantique assiste encore une fois, avec le naufrage du pétrolier Erika, à une catastrophe écologique et économique déséquilibrant le monde vivant qu'est la mer, menaçant des milliers d'oiseaux, les sites et activités maritimes de quatre départements.

Dans le naufrage de l'Erika, sont réunis les principaux facteurs de risque dans le domaine de la sécurité :

- des armateurs et affréteurs (Total/Fina dans le cas présent) guidés par un seul souci, celui de la rentabilité financière et auxquels il faut demander des comptes ;
- un pavillon de complaisance bien connu, celui de Malte ;

- un navire vétuste, de plus de 25 ans, ne disposant pas de double fond, ni de double coque ;
- une succession de propriétaires, ce qui interdit un suivi et un entretien efficaces, une professionnalisation suffisante de l'équipage.

Les services publics mobilisés

Le risque zéro n'existe pas bien sûr et il faut saluer les moyens mis en œuvre par la Marine nationale, par ses bâtiments de surveillance, ses moyens de secours et d'assistance en mer, la coopération européenne et internationale.

Les Communistes se félicitent que le Ministre des Transports, Jean-Claude Gayssot, ait créé le " Bureau Enquête

Accident ", dont la mission est d'effectuer un diagnostic complet afin d'en dégager les enseignements dans un but de prévention. En 2000, l'augmentation de 40% du budget consacré aux transports maritimes peut permettre de progresser dans cette voie.

Une réglementation efficace s'impose

L'enquête administrative sur les causes et les responsabilités commence. Mais déjà se pose la question des mesures nouvelles à prendre pour prévenir les accidents en mer, en premier lieu s'agissant des navires susceptibles de transporter des cargaisons à risque dans une région qui voit passer 70% du trafic mondial.



Au moment où le prix des carburants s'envole à la pompe, parallèlement aux profits farineux des pétroliers (Total/Fina fusionnant avec Elf, annonce 12 milliards de francs de profits et 4.000 suppres-

sions d'emplois), les grandes compagnies pétrolières s'en tirent bien. Elles provisionnent financièrement de tels risques. Peuvent-elles plus longtemps échapper à leurs respon-

sabilités et les reporter sur les contribuables, les populations, les écosystèmes...? Le fatalisme n'est pas de mise. Une réglementation plus efficace s'impose.

10 propositions pour améliorer la sécurité des transports maritimes ont été développées par les élus communistes du littoral Bretagne Sud, de Loire-Atlantique et de Vendée lors d'une conférence de presse.



1. Intervenir au plus haut niveau et avec fermeté, afin que l'Organisation Maritime Internationale prenne sérieusement en compte les problèmes de sécurité, notamment pour les produits polluants et dangereux dans 3 directions :

- a) En veillant rigoureusement à l'application des lois déjà existantes dans ce domaine.
- b) En travaillant à les améliorer pour renforcer la sécurité de la navigation.
- c) En prévoyant des sanctions dissuasives contre tous les armateurs et les affréteurs qui ne respectent pas les normes de sécurité en vigueur. Les coûts des réparations des préjudices subis par les riverains, les entreprises, les pêcheurs, les plaisanciers, du fait des pollutions dont ils sont responsables doivent leur être imputés.

2. Agir contre les pavillons de complaisance qui sont responsables du plus grand nombre d'accidents, aux conséquences souvent dramatiques, sur toutes les mers du monde, ainsi que les armements de certains pays (Russe, Polonais, Hollandais...) dont les navires sont parfois dans le même état.

3. Interdire le transport de produits polluants et dangereux par les navires battant pavillon de complaisance.

4. Généraliser les contrôles techniques rigoureux des navires, de leurs cargaisons, et des équipages dans tous les ports.

5. Continuer à créer des postes d'inspecteurs de navigation. Faute de personnel suffisant, seulement 13% environ par an des navires marchands faisant escale dans nos ports peuvent être contrôlés alors que le mémorandum de Paris exige que 25 % le soient.

6. Ne pas renouveler les permis de navigation pour les navires de plus de 10 ans sans une expertise très complète de leur coque, moyens de propulsion, navigation de sécurité, qui doit être suivie si nécessaire d'une remise en état, conformément aux normes de sécurité les plus modernes. L'âge limite des pétroliers, s'il dépend certes de leur niveau d'entretien ne devrait pas dépasser 20 ans pour des raisons évidentes, dépendantes de la résistance dans le temps des matériaux utilisés pour leur construction : les contrôles font en effet souvent apparaître des zones de faiblesse dans les coques aux endroits les plus sensibles qui sont situés au milieu des navires, là où les efforts sont les plus grands.

7. Pour les navires qui transportent des conteneurs (de plus en plus nombreux et de plus en plus grands), il faut imposer un dispositif de repérage électronique, qui permettrait de localiser les conteneurs et de les identifier rapidement pour le cas où ils tomberaient à la mer (ce type d'accident est fréquent). Une société Brestoise a mis au point un système de balise qui est homologué et qu'elle est prête à fabriquer et à commercialiser.

8. Développer une politique audacieuse de formation de personnels qualifiés (marins et officiers).

9. Imposer des équipages compétents et en nombre suffisant sur tous les navires, afin qu'à bord toutes les règles de sécurité puissent être respectées en permanence.

10. Développer les systèmes de guidages, de surveillance et d'assistance dans les zones maritimes dangereuses, notamment en implantant un radar sur l'île de Sein, et en se dotant d'un nombre de remorqueurs suffisant. En donnant aussi, à la Marine nationale, les moyens nécessaires pour assurer ses missions, de surveillance et d'intervention.